

**Délibération CA 2022 / 03 / 29 – 13**

Point 20 de l'Ordre du Jour

**SCHÉMA DIRECTEUR HANDICAP : BILAN 2021 et GRANDES ORIENTATIONS 2022***Document transmis aux Administrateurs*

★ ANNEXE 13

**Chiffres-clés :****Personnels :****> BILAN – Année 2021****1. Effectifs au 01/01/2021 = 226 agents BOE (Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi)**

- Nb de BIATSS = 189 (Femmes = 108 / Hommes = 81)
- Nb Enseignants et Enseignants-Chercheurs = 37 (Femmes = 13 / Hommes = 24)

**2. Déclaration FIPHFP 2021**

- Taux d'emploi direct des personnes en situation de handicap = 3,32% (obligation d'emploi fixée à 6%)
- Montant de la contribution FIPHFP 2021 versée = 635 359 euros (source : déclaration FIPHFP sur les effectifs au 31/12/N-1)

**3. Campagne de recrutement BOE 2021**

- Nb de postes ouverts = 9
- Nb de postes pourvus = 4

**> PERIODE EN COURS – Année 2022****1. Effectifs au 01/01/2022 = 239 agents BOE**

- Nb de BIATSS = 199 (Femmes = 111 / Hommes = 88)
- Nb Enseignants et Enseignants-Chercheurs = 40 (Femmes = 17 / Hommes = 23)

**2. Projection déclaration FIPHFP 2022**

- Taux d'emploi direct = 3,52% (simulation en attente de la déclaration du 30/04/2022)
- Estimation de la contribution FIPHFP 2022 = 641 000 € (simulation de déclaration avec pour base de référence les données n-1 en termes d'unités déductibles et réductions particulières)

**3. Campagne de recrutement BOE 2022**

- Nb de postes ouverts = 12 (dont 1 poste d'enseignant)

### Etudiants :

**Nombre d'étudiants en situation de handicap identifiés par le SUMPPS en 2020/2021** : 1555 (+ 18 doctorants dont 11 suivis par la maison du doctorat - MDD)

**Nombre d'arrêtés d'aménagements des examens** : 870 en 2020/2021

**Nombre d'étudiants accompagnés par une tierce personne** (cours et/ou examens) : 363 en 2020/2021

**Coût de l'accompagnement** : 873 067 € (851 757€ en 2019/2020)

**Répercussions de la crise sanitaire de l'épidémie de covid-19** : le dispositif d'accompagnement des étudiants s'est poursuivi avec l'intervention continue des différents acteurs impliqués : chargés d'accueil et d'accompagnement, emplois-étudiants preneurs de notes, médecins SUMPPS ; prestataire SISU, équipes enseignantes et services administratifs ; adaptation de l'intervention à distance (notamment contact régulier des chargés d'accueil avec les étudiants ; poursuite de la procédure d'évaluation des besoins avec l'organisation des commissions Handicap à distance) ; dotation en matériel informatique ; dotation en masques inclusifs (plus de 1 300 distribués).

**Commande publique** : 13 marchés réservés en cours, passés avec des établissements adaptés, ESAT et organismes assimilés pour un montant de 861 700 €.

Sur la période quinquennale 2018-2022, les grandes lignes du programme sont les suivantes<sup>1</sup> :

- **accompagnement des étudiants** : accent porté sur l'insertion professionnelle et la mise en relation avec l'entreprise ;
- **ressources humaines** : fiches de poste, recrutement, accompagnement, sensibilisation et formations, politique de recours aux entreprises adaptées (commande publique) ;
- **recherche et formation** : accessibilité des ressources pédagogiques, projet de recherche interdisciplinaire ;
- **accessibilité des services** : cadre bâti et ses intérieurs, registre public d'accessibilité, prolongement du programme d'accès aux ressources numériques, formations internes, guide pratique de l'étudiant international etc.
- 

S'ajoute, de la volonté de l'établissement, un axe **développement d'une culture du handicap**.

Au terme de chaque année civile, le Conseil examine le rapport d'exécution de ce schéma, assorti d'indicateurs de résultats et de suivi, et arrête le programme des actions de l'année suivante.

L'année 2021 est marquée par la poursuite des actions-socles du programme et par l'adaptation de certaines de ces actions à la situation sanitaire (cf. *supra*). L'année écoulée est également caractérisée par le développement des actions nouvelles propres aux doctorants.

Les grandes orientations 2022 portent sur l'accompagnement du personnel et des étudiants en situation de handicap ainsi que sur le Plan Particulier de Mise en Sécurité - Risques Majeurs.

### Délibération :

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité le bilan 2021 et les grandes orientations 2022 du Schéma Directeur Handicap.

<sup>1</sup> Les quatre volets obligatoires du schéma directeur sont : accompagnement des étudiants, ressources humaines, recherche et formation, accessibilité des services.

## Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice (Hors Président)	30
Nombre de votants	19
<i>Présents</i>	16
<i>Représentés</i>	3
<b>Nombre de REFUS de VOTE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de voix POUR</b>	<b>19</b>
<b>Nombre de voix CONTRE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre d'ABSTENTIONS</b>	<b>0</b>

Fait le 30 mars 2022

Le Président  
Pierre MUTZENHARDT• **Transmis au Recteur Chancelier le - 1 AVR, 2022**